

**SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES INVESTISSEMENTS
ET ELECTION DE SON PRESIDENT**

**DECISION n° 7978
prise dans sa séance du 18 juin 2004**

Le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile de France,

Vu l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France,

Vu le décret n° 59-1090 du 23 septembre 1959 portant statut du Syndicat des transports d'Ile de France,

Vu sa décision n° 7317 du 24 octobre 2001 approuvant le règlement intérieur du conseil d'administration,

DECIDE

Article 1^{er} : sont désignés membres de la commission des investissements les administrateurs suivants:

- M. Laurent GARNIER, représentant du ministre chargé de l'économie, des finances et du budget ;
- M. Jean-Jacques BECKER, représentant du ministre chargé de l'économie, des finances et du budget ;
- M. Philippe DUMAS, représentant du ministre chargé de l'économie, des finances et du budget ;
- M. Denis PRIEUR, représentant du ministre chargé de l'intérieur ;
- Mme Ruth MARQUES, représentant du ministre chargé de l'équipement et du logement ;
- M. Francis ROL-TANGUY, représentant du ministre chargé de l'équipement et du logement ;
- M. Pierre VERDEAUX, représentant du ministre chargé des transports ;
- M. Alain PIALAT, représentant du ministre chargé de l'environnement ;
- M. Alain AMEDRO, représentant du conseil régional d'Ile de France ;
- M. Serge MERY, représentant du conseil régional d'Ile de France ;
- M. Denis BAUPIN, représentant du conseil de Paris ;
- M. Jacques TOUBON, représentant du conseil de Paris ;
- M. Didier SEGAL-SAUREL, représentant du conseil général de Seine-Saint Denis ;
- M. Daniel DAVISSE, représentant du conseil général du Val de Marne ;
- M. Pierre BEDIER, représentant du conseil général des Yvelines ;
- M. Etienne CHAUFOUR, représentant du conseil général de l'Essonne.

Article 2 : M. Serge MERY est élu président de la commission des investissements.

Le président du conseil d'administration du
Syndicat des transports d'Ile de France


Bertrand Landrieu